

CLASSEMENT DU 23^{ème} CHALLENGE 2005
« LUXEMBOURG, PROVINCE PROPRE ET FLEURIE »

1. **Ex-aequo** :

- Le cercle St-Lambert pour le village de **Sohier** (lauréat en 1999, en 2000, 2^{ème} en 2001, lauréat en 2002, 2003, 2004, médaille d'argent au concours de l'entente florale en 2000).
S'améliore encore, renforce sa 1ère place par l'introduction de sujets en 3D s'insérant bien dans l'ambiance villageoise. Excellente qualité horticole des plantes.
Mobilier d'ornementation, un bon d'achat de plants d'une valeur de 250 € et le challenge, bas-relief en bronze d'André Bartiaux.
- L'administration communale et le SI de Houffalize pour la ville de **Houffalize** (médaille d'or au concours international de l'entente florale en 1999 et en 2004, 2^{ème} en 2000, lauréat en 2001, 2002, 2003 et 2004).
S'améliore encore sur le plan de la quantité mais est invité à améliorer la diversité végétale.
Mobilier d'ornementation, un bon d'achat de plants d'une valeur de 250 €, le prix DEXIA, un très beau livre.

1bis Prix de la propreté : Le comité du village de Flohimont en collaboration avec l'administration communale de Libramont et l'école de Flohimont pour le village de **Flohimont**.

Pièce artisanale en terre cuite d'André Bartiaux offert par la Province.

2. **Ex-aequo** :

- Le SI de Gouvy pour les villages de **Courtil, Bovigny et Halconreux**.
Spectaculaire progression. Le jury a particulièrement apprécié le fait que la même démarche soit menée en synergie au niveau des 3 villages et que le fleurissement ait été effectué avec une grande diversité de moyens (outils fleuris, structures fleuries, bacs ...). Bonne participation des habitants.
Mobilier d'ornementation, un bon d'achat de plants d'une valeur de 250 € et le prix d'encouragement du Commissariat général au Tourisme, un ensemble de livres.
- L'administration communale d'Arlon pour la ville d'**Arlon**.
Excellent travail de composition, de couleurs et de diversité dans le choix des plantes en étonnant avec des plantes peu connues. Gagnerait à avoir une meilleure participation des habitants et des commerçants.
Mobilier d'ornementation, un bon d'achat de plants d'une valeur de 250 € et le prix de l'Office de Promotion du Tourisme Wallonie-Bruxelles, un séjour dans le catalogue « Belsud » d'une valeur de 150 €.

3. **Ex-aequo** :

- Le comité « village fleuri » pour le village de **Willancourt** (lauréat en 1991, 1993, 1996, 1998, 2001, 2^{ème} en 2002, 2003 et en 2004).
Maintient son effort malgré les vols de plantes. Est vivement encouragé à poursuivre.
Mobilier d'ornementation, un bon d'achat de plants d'une valeur de 250 €.
- L'administration communale de Virton en collaboration avec le SI pour la ville de **Virton**.
Maintient son effort mais gagnerait à avoir une participation plus importante des habitants et des commerçants.
Mobilier d'ornementation, un bon d'achat de plants d'une valeur de 250 €.

4. L'association « Les Joyeux Lurons » pour le village de **Petitvoir**.

A accompli un bel effort. Impression de diversité dans le choix des couleurs. Bonne participation des habitants.

Mobilier d'ornementation, un bon d'achat de plants d'une valeur de 250 €.

5. La SL de Rachecourt en collaboration avec l'administration communale d'Aubange pour le village de **Rachecourt** (lauréat en 1990, 1992 et 1994).
Maintient son effort. Est encouragé à poursuivre et est invité à intensifier le suspense l'année prochaine.
Mobilier d'ornementation, un bon d'achat de plants d'une valeur de 250 €.
6. Le comité du village pour le village d'**Hubermont**.
A progressé dans sa voie originale. Le jury a apprécié la participation des enfants. Ce recul dans le classement n'est pas dû à une moindre qualité du fleurissement mais seulement à une meilleure progression de candidats dans le classement.
Mobilier d'ornementation, un bon d'achat de plants d'une valeur de 250 €.
7. Le cercle horticole « La Souche Fleurie » pour le village de **Menil-Favay**.
Ce recul dans le classement n'est pas dû à une moindre qualité du fleurissement mais seulement à une meilleure progression de candidats dans le classement.
Mobilier d'ornementation, un bon d'achat de plants d'une valeur de 250 €.
8. *La plaine de jeux "Grandvoir/Fineuse" pour les villages de **Grandvoir et Fineuse***
Très belle progression. Magnifique choix de couleurs à l'église. Le choix et la disposition du fleurissement améliorent beaucoup l'esthétique du village.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 500 €.
9. Le SI du Val d'Attert en collaboration avec le club de la Fontaine pour le village de **Nobressart**.
Progresse avec toujours une nette impression de propreté remarquée par le jury.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 500 €.
10. Le SI de Muno pour les villages de **Muno, Lambermont et Watrinsart**.
Bonne progression mais invitation à améliorer Lambermont et Watrinsart.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 500 €.
11. L'asbl « La Barricade » pour le village de **Buzenol**.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 500 €.
12. Le cercle horticole « La Roseraie » pour le village de **St-Léger**.
Le jury a apprécié le nouveau rond-point et les parterres à l'ermitage.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 500 €.
13. La section locale Le Hérou pour le village de **Nadrin**.
Amélioration des parterres en pleine terre..
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 500 €.
14. L'asbl « Suxy animations » pour le village de **Suxy**.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 500 €.
15. L'association « village fleuri » pour le village de **Bure**.
Amélioration des parterres en pleine terre.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 500 €.
16. L'association "Les amis réunis de Wéris et Morville" pour le village de **Wéris**.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 500 €.
17. Le comité des fêtes pour les villages de **Mon Idée, Marbay et Namoussart**.
Progression mais pas beaucoup de changement par rapport à l'année dernière.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 500 €.
18. L'administration communale de Gouvy en collaboration avec le SI de Gouvy pour le village de **Steinbach**.
Le jury a apprécié les bordures de fleurs semées en pleine terre à l'image d'Hubermont.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 375 €.

19. L'OT de Nassogne et l'administration communale de Nassogne pour le village de **Nassogne**.
Grande progression après les travaux avec de nouveaux aménagements propres et esthétiques. Gagnerait à avoir une participation plus importante des habitants et des commerçants.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 375 €.
20. Le cercle horticole « La Roseraie » pour le village de **Châtillon**.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 375 €.
21. La section locale Le Hérou pour le village d'**Ollomont**.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 375 €.
22. L'asbl « Lahérie Loisirs » pour le village de **Lahérie**.
Belle progression. Le jury a apprécié l'ambiance simple et chatoyante due à l'usage de fleurs vivaces des jardins de grand-mère et la note humoristique des sujets en bûches bien intégrés dans le fleurissement.
Un bon d'achat de plants d'une valeur de 375 €.
23. Le comité du village de Flohimont en collaboration avec l'administration communale de Libramont et l'école de Flohimont pour le village de **Flohimont**.
Remarquable entrée dans le classement avec une démarche exemplaire d'animation des habitants autour du projet du fleurissement. Cette démarche collective inclut une participation des enfants de l'école.
24. Le comité « Waha Anno 2000 » pour le village de **Waha**.
25. L'association « Redu Initiatives » pour le village de **Redu**.
26. Le SI du Val d'Attert en collaboration avec le comité du village de Heinstert pour le village de **Heinstert**.
Le jury a remarqué des bonshommes en bois sur le thème de la musique bien intégrés dans le fleurissement et qui renforce l'impression de créativité.
27. Le comité des fêtes pour le village de **Neuvillers**.
28. L'asbl "les amis de la grotte" pour les villages de **Warmifontaine et de Harfontaine**.
Retour apprécié après un an d'absence.
29. Le comité « village fleuri » pour le village de **Rachamps**.
30. L'asbl « village de Hodister » pour le village de **Hodister**.
Magnifique effort d'imagination mais malheureusement les créations devraient être intégrées dans un fleurissement plus intense.

Classement par ordre alphabétique :

- Le SI de Ste-Ode pour le village **d'Amberloup**.
- La SL Confluent des deux Ourthes pour les villages de **Bonnerue, Engreux et Vellereux**.
- Le SI en collaboration avec l'administration communale pour la ville de **Bouillon**.
- Le cercle horticole « La Souche Fleurie » pour le village de **Bourdon**.
- L'association "Fête des artistes" pour les villages de **Chassepierre et Laiche**.
- Le SI en collaboration avec la commune de Chiny pour la ville de **Chiny**.
- Le SI de Durbuy pour **Durbuy vieille ville**.
- La SL Le Hérou pour le village de **Filly**.
- Le SI d'Erezée pour le village de **Hazeilles**.
- Le SI d'Herbeumont pour le village d'**Herbeumont**.
- La SL de la Moyenne Semois pour le village **Les Hayons**.
- Le SI en collaboration avec l'administration communale de Marche et le centre historique pour **Marche centre**.
- Le SI de Marcourt-Beffe pour le village de **Marcourt**.
- Le cercle horticole « La Souche Fleurie » pour le village de **Marenne**.
- Le cercle horticole masbourgeois pour le village de **Masbourg**.
- Le cercle horticole « La Roseraie » en collaboration avec l'administration communale de St-Léger pour le village de **Meix-le-Tige**.
- L'association "Les amis réunis de Wéris et de Morville" pour le village de **Morville**.
- L'asbl "village de Moyen" pour le village de **Moyen**.
- La SL de Ste-Cécile pour le village de **Ste-Cécile**.
- Le SI d'Herbeumont pour le village de **St-Médard**.
- L'administration communale de Tellin pour les villages de **Tellin, Grupont et Resteigne**
- Le cercle horticole « La Souche Fleurie » pour le village de **Verdenne**.
- La section locale de la Vallée des Fées pour le village de **Wibrin**.